

**ÉCOLE PRIMAIRE DE MERCUER**  
Compte-rendu du conseil d'école  
du mardi 14 novembre 2023 à 17h30

**Présents :**

✓ Équipe municipale :

Colette BESSON (adjointe aux affaires scolaires)

Émilie JARDÉ (adjointe aux affaires scolaires)

Vincent DOMERGUE (adjoint aux affaires scolaires)

Didier BÉRAL (Mr le Maire)

✓ Équipe enseignante :

Roxane COSTE, enseignante, classe de MS-CM2

Nathalie DURAND, enseignante, classe de CP-CM1

Tiffany CHARRON-RECUZE, directrice, classe PS-MS-GS

Virginie MOUSSA, enseignante, classe de CE1-CE2

Guénaelle AUDINOT, enseignante TRS

✓ Représentants des parents d'élèves :

Mme Percio

Mme Allègre

Mme Guerci

Mme Beltramin

➤ **Le rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration et adopte le *projet d'école (qui sera renouveler en 2024-2025)*.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités *périscolaires*
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

I. Vie scolaire :

• Résultats des élections parents d'élèves :

Taux de participation : 53,95 %

Nombres de bulletin nuls : 7

Parents élus :

Mme Percio (classe des CE1-CE2)

Mme Allègre (classe des PS MS GS)

Mme Guerci (classe des CP-CM1)

Mme Beltramin (classe des CP-CM1)

Mme Guyon (classe des MS-CM2)

Mr Charoy (classe des CE1-CE2)

• Effectifs de l'année scolaire 2023-2024:

Nombre d'élèves inscrits: 97 - 2 nouvelles inscriptions avant les vacances d'Octobre.

Répartition par classe :

- classe de maternelle, PS-MS-GS : 8 PS - 7 MS - 11 GS, soit 26 élèves
- classe de CP-CM1: 1GS -13 CP - 11 CM1, soit 25 élèves
- classe de MS-CM2 : 16 MS - 7CM2, soit 23 élèves
- classe de CE1-CE2 : 14 CE1 - 9 CE2 soit 23 élèves

• Prévision des effectifs de l'année scolaire 2024/2025 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	8	23	12	13	14	9	11	90

• Personnes en contact avec les enfants :

• ATSEM :

Ollier Loïc et Ollive Natacha dans la classe des CP-CM1 et des MS-CM2.

Joseph Marie-Louise est dans la classe des PS-MS-GS.

Décharge de la directrice par Mme AUDINOT Guénaelle, tous les vendredis ainsi que le temps partiels de Nathalie Durand (maîtresse des CP-CM1).

L'école n'a pas trouvé de service civique cette année et est toujours en attente de candidats pour le poste.

La psychologue scolaire vient régulièrement à l'école pour rencontrer, observer des élèves et faire des bilans. Elle demande 25 euros par classe chaque année pour l'aider à financer son matériel pour les tests, soit 100 euros pour l'école.

Cette année 3 AESH pour les enfants en situation de handicap sont présentes dans l'école : Mme Benhalilou Jannet, Mme Caudet-Roigé Cathy et Mme Spriet Bénédicte.

- Règlement intérieur :

Il reste inchangé et sera communiqué aux familles prochainement.

- Rappel du protocole lorsqu'une enseignante est absente

Sur le site du ministère de l'éducation nationale, il est dit « qu'une information sur les absences est transmise via la directrice de l'école. Les parents sont informés d'une absence d'une enseignante, de sa durée prévisionnelle et des modalités de remplacement. »

**Les absences des enseignantes ne sont pas obligatoirement signalées le matin même par mail ou par téléphone car elles ne sont pas forcément prévisibles, mais doivent être signalées dans la journée par la directrice.**

Lorsqu'une enseignante est absente, elle doit prévenir sa hiérarchie puis l'école. La secrétaire de l'inspectrice recontacte l'école entre 8h00 et 9h pour informer de la présence d'un remplaçant ou non. S'il n'y a pas de remplaçant, les élèves de la classe peuvent être accueillis dans les autres classes.

- Sécurité :

Le PPMS confinement ou intrusion (plan particulier de mise en sûreté) en cas de danger extérieur à l'école ou en cas d'intrusion dans les locaux et l'exercice évacuation incendie seront faits avant les prochaines vacances. **Nous sommes en vigilance vigipirate renforcée, les portails de l'école doivent être fermés ainsi que les portes d'entrée.** Le personnel de l'école doit demander des pièces d'identité aux personnes inconnues qui voudraient rentrer dans les locaux et a le droit de demander à voir l'intérieur des sacs.

- Remerciements et demandes à la mairie :

Nous remercions la mairie pour :

- La présence d'une ATSEM 2h par jour pour la classe des CP-CM1, aide essentielle au bon déroulement de la journée de classe, soulage l'enseignante car les effectifs des classes sont chargés et permet aux enfants de réaliser des ateliers en petit groupe à l'extérieur de la classe comme des expériences en sciences et des ateliers d'arts visuels.

- La présence d'une ATSEM dans les classes de maternelle.

Demands :

- 6 à 8 chaises pour une table de maternelle
- une table de maternelle
- le nettoyage régulier du city stade (bris de verre au sol, poubelle manquante) et la sécurisation de l'accès au city stade entre les escaliers de l'école et le portillon
- tables et chaises des CP à régler à leur hauteur
- peinture / vernis pour le « banc de l'amitié » sous le préau
- une pompe à ballon ou que les ballons soient gonflés par les employés municipaux avec le compresseur

- **PHARe: un programme de lutte contre le harcèlement à l'école**

( Pour aider les équipes à prévenir et à traiter les situations de harcèlement à l'école. )

### **Une demande nationale pour lutter contre le harcèlement**

L'école a pour obligation légale d'élaborer un plan de prévention et de le présenter lors du dernier conseil d'école à la mairie et aux parents délégués, ce qui a été fait à la fin de l'année scolaire dernière. Ce plan de prévention doit être présenté chaque année au premier conseil d'école. Ce plan a été réalisé par l'équipe enseignante avec l'aide de la psychologue scolaire, Mme Giard Delphine, et a été approuvé par Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale.

**Définition du harcèlement scolaire : Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves.**

▼ Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

A savoir, 4 élèves sur 10 disent avoir été au moins une fois au cours de l'année scolaire victime d'insulte ou de moquerie, victime de mise à l'écart, victime de vol.

**Présentation du projet de prévention des situations de harcèlement :** (se référer au document affiché sur le panneau de l'école au rez-de-chaussée).

**La journée nationale de lutte contre le harcèlement a eu lieu jeudi 9 novembre**, réintitulée par les enseignantes « **journée de la bienveillance** ». Lors de cette journée, plusieurs actions ont été menées dans les classes et se poursuivront les prochains jours :

- débat philo « c'est quoi un ami ? » pour les MS-GS
- lectures et discussions sur diverses thématiques
- visionnages de petites vidéos proposées par la MAE
- scénettes de théâtre pour les plus grands « le jeu des 3 visages » :

témoin/intimidateur/victime pour les CM

- le jeu de l'ange gardien « je pioche un prénom de la classe, je dois être bienveillant toute la journée avec ce camarade et avoir de gentilles attentions »
- la boîte des petits bonheurs
- la chaîne de solidarité pour les CP CM1 CM2

D'autres actions seront menées dans l'année dans le cadre des 10h d'enseignement.

Le banc de l'amitié sera prochainement créé par les classes et les règles de vie commune et la gestion de comportement commun sera créée avec les élèves.

Le cahier de liaison école/mairie pour les temps périscolaires a été mis en place. Il permet de garder une trace écrite des situations de conflit entre élèves et d'assurer la liaison avec les enseignantes.

- **Une communication bienveillante pour tous** : après plusieurs retours et suite à différents événements nous souhaitons attirer votre attention sur la communication entre parents/parents, parents/enseignants, enseignants/mairie, parents/employés municipaux, qui doit rester, s'il vous plaît, bienveillante et mesurée. L'équipe enseignante se rend disponible si vous rencontrez des difficultés de communication avec d'autres familles ou si votre enfant a besoin d'aide.

- Projets de l'année :

- Début d'année :

- les classes se rendent, tous les vendredis, chacune à leur tour, à la bibliothèque municipale de Mercuer. Un temps de lecture d'albums leur est offert. Les élèves peuvent également emprunter des livres.

-le concours national des incorruptibles : les classes se partagent une sélection d'albums, financés par la bibliothèque municipale de Mercuer, les livres sont lus en classe et chaque élève vote pour son livre préféré lors d'une véritable élection qui est organisée à l'école par les enseignantes au mois de mai.

- la semaine du goût avant les vacances d'octobre : les élèves de maternelle ainsi que les CM2 ont participé à divers ateliers sur les fruits et les légumes d'automne : atelier goûter à l'aveugle, ateliers cuisine, atelier devinettes lues par les CM2 aux élèves de maternelle, atelier du toucher, atelier d'écriture et de langage et un goûter collectif dans la salle de motricité. Pour cette semaine particulière, les portes des classes étaient ouvertes aux parents. Nous remercions d'ailleurs tous les parents qui se sont mobilisés pour apporter des ingrédients et tous ceux qui ont mené des ateliers en classe.

- les CE1/CE2 ont participé à un concours de dessin dans le cadre du Festival Humoristique de la BD à Burzet. 3 enfants ont été primés et ont reçu, à ce titre, une Bande Dessinée.

### À venir :

- le goûter de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre, il est subventionné par la Mairie, il sera organisé par l'amicale laïque, cette dernière offrira un spectacle de clown à tous les enfants de l'école.

La mairie quant à elle, offre une subvention de 200euros/classe afin que les enseignantes achètent des cadeaux pour leurs classes.

-intervention musique à partir de janvier 2023. Le projet n'a pas encore été créé. L'équipe enseignante attend la rencontre avec l'intervenante.

- projet avec le RCAV rugby pour la classe des CE1-CE2 et CM2: 6 séances à l'école avec les rugbymen et une rencontre au mois de mars au stade Ripotier.

- cycle piscine à partir du **03/05 jusqu'au 24/05** pour les **GS-CP-CE1-CM2** (départ 9h25-retour école 11h15). Cette année l'école participe au « **stage massé** » c'est-à-dire que les enfants iront à la piscine tous les jours pendant 10jours. En allant tous les jours à la piscine, les enfants prennent confiance plus rapidement et progressent plus vite.

Date des prochains agréments piscine : **mardi 12 décembre 2023 / mardi 26 mars 2024**

**Si vous souhaitez accompagner les classes, merci de vous présenter à la directrice.**

L'agrément est valable 5 ans.

- projet sur la biodiversité pour les classes de PS MS GS et MS CM2 : « *A la découverte de la biodiversité locale : à la rencontre des petites bêtes qui nous entourent* »

**Objectif principal : Faire découvrir aux enfants différentes facettes de l'environnement : la biodiversité, le jardinage, les milieux naturels, les insectes et la vie dans le sol, les milieux aquatiques. Leur donner les clés pour les préserver et en prendre soin.**

Plusieurs sorties sont prévues : à la rivière, au jardin de vie à Lachapelle et des interventions en classe.

- intervention en classe le **lundi 20 novembre** de l'Association VIE pour la classe des MS-CM2 (uniquement adaptée aux maternelles) sur les thème des vers de terre.

-sortie à la médiathèque pour toutes les classes : Visite de la médiathèque, lectures offertes (financement : intercommunalité)

DATE	HORAIRE	THEME	ENSEIGNANT
mardi 13 février 24	10h20-11h20	Graines de culture(s)	Mme Charron-Recuze
mardi 30 janvier 24	10h20-11h20	Graines de culture(s)	Mme Durand
mardi 16 janvier 24	10h20-11h20	Graines de culture(s)	Mme Moussa
Jeudi 21 mars	10h20-11h20	Graines de culture(s)	Mme Coste

- sorties de fin d'année : randonnée pique-nique

- classe de Nathalie Durand CP/CM1 : **le mardi 28 mai 2024** : sortie à « l'Ecole du Vent » : visite du musée + fabrication du cerf-volant. Financement : municipalité 5 euros par enfant (soit 155 euros) + Fonds de solidarité (217 euros) + Amicale Laïque 756 euros  
départ à 8 h 30 et retour à 18 h.

- classe de Voile : **du 27 au 31 mai** les CE1/CE2 se rendront au Pradet pour une semaine. Budget 10 360 euros. Un grand merci à la Mairie et à l'Amicale Laïque qui financent une grande partie du séjour. 3 parents accompagneront : Mme Percio, Mme Audras, Mr Tomachevski.

### Questions des parents d'élèves :

**- Périscolaire : tarif garderie. Remettre une plage gratuite. Proposer des tarifs par tranche horaire**

→ *La demi-heure de garderie gratuite a été instaurée dans le but d'aider les familles qui arrivent peu après la sortie des classes de 16h30. Malheureusement des débordements ont eu lieu, ce créneau est devenu très chargé et de fait très difficile à gérer pour le personnel. Nous avons donc été contraints de revenir en arrière et d'instaurer un tarif dès 16h30.*

*Concernant la mise en place de plusieurs créneaux, ce n'est pas envisageable en raison de la complexité de gestion. En effet les agents se verraient contraints de pointer les enfants à chaque début de période tout en assurant la surveillance des enfants. De plus, Le portail familles ne permet de réserver qu'à compter d'un montant minimum d'un euro.*

**- Les CM1 actuels doivent partir en voyage scolaire l'année prochaine, vu que normalement les voyages se font 1 an sur 2, le voyage sera t-il d'une semaine également ? et partiront-ils seuls ou avec l'effectif de la classe ?**

→ *Les futurs CM2 partiront en classe de découverte avec l'une des maîtresses de l'école. La durée du voyage sera déterminée par le budget financier. Nous ne savons pas encore si les futurs CM2 partiront avec un autre groupe de niveau étant donné que les répartitions des classes ne sont pas faites et que cela dépend aussi du budget.*

→ *En début d'année scolaire, la directrice a entendu les demandes des parents des CM1 et a contacté le centre du Pradet pour voir s'il était possible de rajouter un groupe d'enfants avec les CE1-CE2, malheureusement le centre était complet depuis des mois, il y a beaucoup de demandes. La directrice avait également commencé à faire des devis pour emmener les élèves de CM1 cette année sur le plateau ardéchois en classe de découverte. Finalement il a été décidé que les CM1 partiraient l'année prochaine afin d'avoir un budget financier peut-être plus conséquent.*

- Les devoirs à la garderie comment cela se passe t-il ?

- Ce n'est pas une étude surveillée. Mais si un enfant souhaite faire ses devoirs il le peut. Au bon vouloir de l'enfant !

- Question par rapport aux toilettes : pour les toilettes situées en haut, serait il possible d'installer un réducteur pour les petits de maternelle ? système de réducteur intégré à la cuvette.

De même pour les toilettes de la garderie.

- La Mairie étudie la question.

- Problème de chauffage dans la classe de maternelle du bas ?

- La sonde extérieure est cassée. Affichage température extérieure : - 45 degrés ; donc le chauffage augmentait fortement. Le problème est en cours de résolution.
  
- Mr Le Maire dit avoir reçu des demandes de parents concernant la sortie de la classe des MS à 16h30 qui se fait sur le côté par la porte extérieure. L'enseignante confirme que, pour des raisons matérielles, la sortie ne peut avoir lieu que par cet endroit (bouchons dans les couloirs par les autres classes).